

**Fiche n° 1****Définitions***Qu'est-ce qu'un déchet?*

Un déchet est « tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien, meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon ».

**Article L 541-1 code de l'Environnement.**

*Que sont les déchets BTP ?*

Ce sont les déchets du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics. Ils regroupent aussi bien les déchets inertes, les déchets non dangereux et les déchets dangereux. Nous introduirons dans cette appellation, les déchets de la construction mais aussi les déchets de démolition et de réhabilitation.

*Qu'est-ce qu'un déchet inerte ?*

« Tout déchet qui ne subit aucune modification physique, chimique ou biologique importante, qui **ne se décompose pas, ne brûle pas, ne produit aucune réaction physique ou chimique, n'est pas biodégradable et ne détériore pas les matières** avec lesquelles il entre en contact d'une manière susceptible d'entraîner des atteintes à l'Environnement ou à la santé humaine. »

**Article R 541-8 code de l'Environnement**

*Quels sont les producteurs de ces déchets ?*

On distingue deux producteurs principaux :

- **Le bâtiment** : concerne toutes les opérations de construction et de démolition de logements ou de bâtiments, réhabilitation etc.
- **Les travaux publics** : concernent toutes les opérations de réaménagement, voiries, constructions de sites publics ou d'utilité publique.

En 2010, L'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) a estimé une production de déchets du BTP à 260,2 millions de tonnes par an en France. A savoir que parmi cette quantité, 243,4 millions de tonnes sont des déchets minéraux non dangereux donc en partie inertes.

Un gisement beaucoup moins important et bien moins perceptible est celui des particuliers réalisant des travaux. Ces déchets ne sont bien souvent pas captés de la même manière que les déchets issus des professionnels (dépôts sauvages ou remblai sur leur propriété).

## Que trouve-t-on dans les déchets du BTP

Catégories	Descriptif	Représentation des différentes catégories sur la totalité des déchets du BTP produits
Gravats, inertes 	Béton, béton armé, enrobé bitumeux sans goudron, isolant minéral, terre non polluée, tuile, brique, carrelage, faïence, ardoise, verre plat, parpaing, pierre... <b><u>ATTENTION : le plâtre n'est pas un déchet inerte !</u></b>	93,8 %
Déchets non inertes, non dangereux 	Isolant, polystyrène, plâtre, plastiques, emballages non souillés, colles, vernis et peintures ne <b>contenant pas de produits toxiques</b> ... Bois uniquement NON traité, métaux ferreux (acier, fer...) et non ferreux (aluminium...)	5,2 %
Déchets dangereux, dont emballages souillés 	Emballages souillés par des produits toxiques, bois traités, aérosols, colles, vernis, peintures, solvants, matériaux contenant de l'amiante...	1 %
	total	100 %

*Etude de SOes sur les déchets de construction en 2008 en France*

Un constat peut être établi : l'essentiel des déchets du BTP sont des déchets inertes.

**ATTENTION : le plâtre n'est pas un déchet inerte.** Il est basique/ alcalin. En contact d'un milieu humide ou fermentescible (qui peut entrer en fermentation), il peut produire des gaz sulfuriques toxiques et solubles dans l'eau.

La chaux et les carbonates sont réactifs et ne constituent pas des déchets inertes.

La céramique émaillée ou ciment peuvent ne pas être inertes. Ces matériaux peuvent modifier le Ph de l'eau et du sol provoquant la disparition de certaines espèces fauniques.